



Sinistre entre deux voitures

Par cihad

bonjour,

Hier je suis allé chercher mon fils à l'école;

j'étais en stationnement sur une place de parking.

En sortant de cette place (je reculait),j'ai heurté une voiture qui était en stationnement à cheval sur le trottoir sur lequel se trouvait un panneau interdit de stationner.

Je souhaiterais savoir quel est la personne qui est en tort dans ce cas?

Merci

Par Tisuisse

Vous puisque vous reculiez et que l'autre véhicule était, même en infraction, à l'arrêt mais il peut y avoir partage de responsabilités. Avez-vous fait un constat et, dans ce cas, quelles cases ont été cochées pour chacun de vous ?

Par cihad

pour la personne , nous avons coché la case 1 en stationnement,

et pour moi la case 2 quittait un stationnement, la case 4 sortait d'un parking, la case 12 virait à droite et la case 14 reculait.

Par Tisuisse

Donc, selon toute vraisemblance, ce sera du 100 % de responsabilité pour vous.